

TROPHEES Bernard PAPET

REGLEMENT

ARTICLE 1 DIRECTION DU TOURNOI

Elle est assurée par un Directeur nommé pour un an par le C.A.E.

ARTICLE 2 PARTICIPATION

1 - Joueurs concernés

Seuls peuvent s'inscrire les jeunes joueurs des catégories Petits-poussins à Minimes, régulièrement licenciés A ou B, ou en voie de l'être.

Conditions obligatoires pour pouvoir s'inscrire :

- Avoir un classement rapide national inférieur à 1500,
- Ne pas avoir de classement FIDE lent ou rapide.

Conditions d'inscriptions spécifiques aux phases 2 et supérieure :

- Un joueur ayant participé à une phase et qui, lors d'une des phases suivantes, ne respecte plus l'une ou plusieurs des conditions supra est autorisé à participer à cette phase,
Exemple : un joueur qui obtiendrait un classement FIDE en cours de saison et qui a déjà joué une ou plusieurs phases, pourra participer à l'ensemble des phases restantes.
- Un joueur qui ne respectait pas les conditions obligatoires lors d'une ou plusieurs phases antérieures, et qui vient à les respecter de nouveau aura la possibilité de jouer la phase suivante.

2 - Modalités

Le tarif d'inscription est fixé chaque année par le C.A.E.

ARTICLE 3 DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Elle se déroule sur plusieurs journées définies par le CD CAE et inscrites au calendrier départemental. Chaque phase est gérée au système suisse en 9 rondes à la cadence de 15mn ko par joueur.

ARTICLE 4 DEPARTAGES

En cas d'égalité les joueurs seront classés en fonction des départages suivants

- 1 – Buchholz tronqué
- 2 – Buchholz

Suite à la modification des règles de départage élaborées par la FIDE « Pour le calcul du Buchholz dans le cadre de parties non jouées, en accord avec l'article C07-16.6, le calcul du score ajusté est effectué par le logiciel PAPI version 3.3.8 suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023 ».

ARTICLE 5 CLASSEMENTS

Les joueurs ne sont pas obligés de participer à toutes les phases. Le classement final de la compétition sera établi en additionnant la somme des points de chaque joueur ayant participé à une ou plusieurs phases de la compétition.

A la fin de la compétition deux classements distincts seront établies :

- Un classement dit des « grands » comprenant les catégories benjamin à minimes,
- Un classement dit des « plus jeunes » comprenant les catégories petits poussins à pupilles.